

# La loi de Finances

Vendredi 17 janvier 2020

de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

## Animé par :

**Jean-Pierre CASIMIR**

Professeur à la Faculté de droit de Bourgogne

## Avec la participation de :

**Michel VITROLLES**

Responsable de la Commission de Droit Fiscal  
Avocat au Barreau de Saint-Etienne cabinet B.V.F.D

## Horaires :

De 9h15 à 17h45  
Soit 7 heures de formation

## Lieu :

EUROJURIS  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS

## Compétences / spécialités :

Droit fiscal et droit douanier  
Droit des sociétés

## Public visé :

Avocats, fiscalistes, huissiers, notaires, experts comptables, juristes

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
Mail : formation@eurojuris.fr

## Programme du séminaire

Objectifs : ce séminaire a pour objectifs de permettre aux participants d'appréhender la loi de finances pour 2020.

## La loi de finances pour 2020

Fiscalité des particuliers

Fiscalité des entreprises

Autres dispositions fiscales et mesures sociales

## Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr). N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348€ TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720 € TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

**Conditions :** Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.

## Demande de documentation

- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ... ) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.